

HORTI-TRUC

W.H.PERRON 

Chamaedorea --- **Chamaedorea elegans Collinea**



64-0810-010

Les frondes gracieuses du palmier Parlor en font l'une des plantes d'intérieur les plus reconnaissables ! Cet élégant palmier à croissance lente possède une stature architecturale élégante qui complète presque tous les styles de maison. Une plante d'intérieur fiable pour un lumineux, nécessitant peu d'entretien tout au long de l'année. Hauteur : 250 cm Largeur : 150 cm (59").

Ce palmier est capable de vivre dans des conditions de faible luminosité ! Chamaedorea elegans, est une espèce de petit palmier. Le palmier de salon est l'un des palmiers de plantes d'intérieur les plus vendus au monde.

PLANTATION : Semer les graines à la surface d'un bon terreau de semences humide et bien drainé et recouvrir légèrement de 3 mm (1/8 po) de profondeur avec de la vermiculite ou du compost. Placez les récipients dans un propagateur ou scellez-les à l'intérieur d'un sac en polyéthylène à une température de 25 à 30 ° C (77 à 86 ° F) jusqu'à la fin de la germination, qui prend généralement 10 à 42 jours. Un tapis chauffant pour semis est le meilleur moyen de maintenir la bonne température de germination.

SOL : Semis : un terreau pour semis bien drainé et poreux est l'idéal pour prévenir un excès d'arrosage.

Transplantation : sols légèrement acides, sableux, riches et bien drainés.

CONSEILS DE CULTURES : Transplantez les semis lorsqu'ils sont assez grands pour être manipulés, en prenant soin de ne pas endommager les racines fragiles, dans des pots de 7,5 cm (3"). Mettez dans un récipient plus grand chaque fois que les racines remplissent le pot.

Arrosez abondamment entre le printemps et l'automne en utilisant si possible de l'eau de pluie tiède et en laissant le pot bien s'égoutter après chaque arrosage. En hiver, réduisez les arrosages, mais ne laissez pas sécher le compost. Les plantes d'intérieur doivent être nourries régulièrement entre mars et septembre lorsqu'elles sont en croissance active.

Les jeunes plants sont repiqués chaque année (au printemps ou en automne). Dès l'âge de trois ans, la procédure de replantation a lieu tous les deux à trois ans.